

Pierrevert. L'élection du 13ème vice-président de la communauté d'agglomérations DLVA a posé plus de questions qu'elle n'a amené de réponses.

Les lendemains déchantent

■ Au lendemain de la première réunion de la Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA), Sylviane Chaumont, maire de Pierrevert (Divers gauche) était encore sous le coup porté par sa non élection à une vice-présidence.

Peut-on dire que cette fois l'agglomération est cimentée ?

Je dirais plutôt bétonnée. Lorsque je suis arrivée, je me suis aperçue que tout avait été préparé d'avance, sans que j'en sois prévenue, cela me l'a été confirmé par la suite.

Pourtant, il y a eu vote sur des candidatures présentes.

Oui, je suis allée voir Bernard Jeanmet pour lui demander comment on était candidat, il m'a répondu que j'étais proposée à la 13ème vice-présidence, mais personne ne m'avait demandé mon avis avant.

Un maire n'est-il pas vice-président de droit ?

De droit non, mais je pense que ce devrait être logique car c'est celui qui connaît le mieux les affaires de la commune, le suivi des dossiers et les besoins.

Alors que s'est-il passé ?

Je me suis présentée naturellement, naïvement et en confiance et découvert que Serge Colin avait déjà fait sa demande sans avoir eu la courtoisie de me prévenir. D'ailleurs, sa photo était déjà prête. Moi, tout le monde me connaît, ce qui n'est pas son cas.

Et alors ?

Des collègues maires étaient gênés et désolés. Ils m'ont expliqué que tout avait été décidé en amont car j'étais la tête à abattre.

Un vote arrangé, préparé d'avance ?



Sylviane Chaumont, une « tête à abattre » très déterminée. PHOTO JB

Il s'agissait bien d'une cooptation parfaitement organisée en amont, avec distribution de places, et non d'une élection avec un choix démocratique exprimé par les citoyens. J'ai été choquée par le déroulement de ces « élections » : articles de journaux sur la table (depuis quand remplacent-ils une profession de foi ?), celui me concernant ne traduisant que partiellement ma pensée, ce que j'avais confié de positif n'étant pas retranscrit, puis appel des candidats avec place désignée à l'avance, et photo toute prête. Qui a décidé de m'inscrire, qui a décidé de cette place ? J'ai été surprise, mais ne souhaitant pas faire de polémique, je me suis bien naïvement présentée et me suis retrouvée avec la candidature de Serge Colin, adjoint à Pierrevert en face de moi. Cette personne a peu suivi les commissions de la

DLVA, sauf une ou deux fois la commission culture. A Pierrevert, il ne vient plus en mairie depuis mai 2012. Il a prétendu dans la presse que Pierrevert avait pris du retard dans la DLVA : je ne vois pas en quoi.

Revenons sur « la tête à abattre » et pourquoi ?

Parce que je suis très indépendante et dis ce que j'ai à dire. Je suis sans doute la seule à affronter l'autorité du président. Je suis d'accord avec lui sur beaucoup d'orientations, mais sur certains points comme l'urbanisme, je ne souhaite pas ma même chose qu'à Manosque. J'ajoute que j'ai fourni un travail énorme dans les commissions et obtenu des points sur lesquels je remercie Bernard Jeanmet : le transfert de la station d'épuration sur Manosque et la gratuité des transports scolaires.

Parlez nous de ces 235 000 euros.

Pierrevert est arrivé à la DLVA avec un handicap très lourd hérité de Sud 04, à savoir un « droit d'entrée » de 235 000 euros. C'est sur ce point que je jugeais injuste et je me suis heurtée à la future Communauté d'agglomérations. Ce « droit d'entrée » est l'héritage d'une situation financière qui date de 2002 et que les élus de Sud 04 n'ont pas voulu actualiser ni réajuster. Je voulais que notre ville soit accueillie comme la CCLDV et ILO, ce ne fut pas le cas. Mes opposants sur la commune ont tout à fait accepté ce droit d'entrée qui pèsera sur la fiscalité locale.

Et maintenant ?

Je souhaite que le travail que j'ai entamé au sein des commissions de préparation de la DLVA soit porté par Dominique Hermitte et Serge Colin, dans l'intérêt des pierrevertains.

Déçue ?

Non, mais indignée par ce manque de transparence, irritée par ces manœuvres qui ne sont pas à la hauteur de la démocratie car comme je l'ai dit, les citoyens ne se sont pas exprimés, mais je resterai à ma place et continuerai à porter les intérêts de la commune. Je reste fière de mon indépendance, toujours motivée par ma volonté d'éthique, vigilante, à ma place pour ma commune. Il nous reste à souhaiter que la DLVA soit, durant cette année d'essai avant les élections municipales de mars 2014, non une rampe de lancement pour certains mais un bel outil au service des citoyens.

Un dernier mot ?

Celui de René Char « ... Va vers ton risque, à te regarder, ils s'habitueront ».